

VENDREDI 1^{ER} MAI (CONF. J46) : SAINT JOSEPH ARTISAN

Le mot de Saint Bernardin de Sienne

Si vous considérez saint Joseph par rapport à toute l'Église du Christ, n'est-il point cet homme choisi et doué d'une prérogative unique, sous la garde duquel le Christ a été placé à son entrée dans le monde, et dont Dieu s'est servi pour sauvegarder l'ordre et l'honneur de cette naissance divine ? Si donc l'Église entière est redevable à la vierge mère, puisque c'est par Marie qu'elle a été rendue digne de recevoir le Sauveur, sans aucun doute, après Marie, l'Église doit une reconnaissance et une vénération singulières à saint Joseph.

Encyclique «Quamquam pluries » (15 août 1889)

du Pape Léon XIII (1810-1903)

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction Apostolique.

Invitation à la prière

Bien que, plusieurs fois déjà, Nous ayons ordonné que des prières spéciales fussent faites dans le monde entier, et que les intérêts catholiques fussent avec plus d'instances recommandés à Dieu, personne, néanmoins, ne s'étonnera que Nous jugions opportun, au temps présent, d'inculquer de nouveau ce même devoir.

Aux époques de difficultés et d'épreuves, surtout lorsque la licence de tout oser pour la ruine de la religion chrétienne semble laissée à la puissance des ténèbres, l'Église a toujours eu la coutume d'implorer avec plus de ferveur et de persévérance Dieu, son auteur et son défenseur, en recourant aussi à l'intercession des saints – et principalement de l'auguste Vierge, Mère de Dieu, dont le patronage lui paraît devoir être le plus efficace. Le fruit de ces pieuses supplications et de la confiance mise dans la bonté divine apparaît tôt ou tard.

Or, Vous connaissez les temps où nous vivons, Vénérables Frères ; ils ne sont pas beaucoup moins calamiteux pour la religion chrétienne que ceux qui, dans le passé, furent le plus remplis de calamités. Nous voyons s'éteindre dans un grand nombre d'âmes le principe de toutes les vertus chrétiennes, la foi ; la charité se refroidir ; la jeunesse grandir dans la dépravation des mœurs et des opinions ; l'Église de Jésus-Christ attaquée de toute part par la violence et par l'astuce ; une guerre acharnée dirigée contre le Souverain Pontificat ; les fondements mêmes de la religion ébranlés avec une audace chaque jour croissante. À quel degré on en est descendu, en ces derniers temps, et quels desseins on agite encore, c'est trop connu pour qu'il soit besoin de le dire. Dans une situation si difficile et si malheureuse, les remèdes humains sont insuffisants, et le seul recours est de solliciter de la puissance divine la guérison.

C'est pourquoi Nous avons jugé devoir Nous adresser à la piété du peuple chrétien pour l'exciter à implorer avec plus de zèle et de constance le secours de Dieu tout-puissant. À l'approche donc du mois d'octobre, que Nous avons

précédemment prescrit de consacrer à la Vierge Marie sous le titre de Notre-Dame du Rosaire, Nous exhortons vivement les fidèles à accomplir les exercices de ce mois avec le plus de religion, de piété et d'assiduité possible. [Nous entrons aujourd'hui dans le mois de mai spécialement consacré à la dévotion envers Notre-Dame]

La dévotion à la Vierge

Nous savons qu'un refuge est prêt dans la bonté maternelle de la Vierge, et Nous avons la certitude de ne point placer vainement en elle Nos espérances. Si cent fois elle a manifesté son assistance dans les époques critiques du monde chrétien, pourquoi douter qu'elle ne renouvelle les exemples de sa puissance et de sa faveur, si d'humbles et constantes prières lui sont partout adressées ? Bien plus, Nous croyons que son intervention sera d'autant plus merveilleuse qu'elle aura voulu se laisser implorer plus longtemps.

La dévotion à saint Joseph

Mais Nous avons un autre dessein que, selon Votre coutume, Vénérables Frères, Vous seconderez avec zèle. Afin que Dieu se montre plus favorable à Nos prières et que, les intercesseurs étant nombreux, il vienne plus promptement et plus largement au secours de son Église, Nous jugeons très utile que le peuple chrétien s'habitue à invoquer avec une grande piété et une grande confiance, en même temps que la Vierge, Mère de Dieu, son très chaste Époux, le bienheureux Joseph : ce que Nous estimons de science certaine être, pour la Vierge elle-même, désiré et agréable.

Au sujet de cette dévotion, dont nous parlons publiquement pour la première fois aujourd'hui, Nous savons sans doute que, non seulement le peuple y est incliné, mais qu'elle est déjà établie et en progrès. Nous avons vu, en effet, le culte de saint Joseph que, dans les siècles passés, les Pontifes Romains s'étaient appliqués à développer peu à peu et à propager, croître et se répandre à notre époque, surtout après que Pie IX, d'heureuse mémoire, Notre prédécesseur, eut proclamé, sur la demande d'un grand nombre d'évêques, le très saint patriarche patron de l'Église catholique. Toutefois, comme il est d'une si haute importance que la vénération envers saint Joseph s'enracine dans les mœurs et dans les institutions catholiques, Nous voulons que le peuple chrétien y soit incité avant tout par Notre parole et par Notre autorité.

Les motifs qui font de Joseph le patron de l'Église

Les raisons et les motifs spéciaux pour lesquels saint Joseph est nommé le patron de l'Église et qui font que l'Église espère beaucoup, en retour, de sa protection et de son patronage, sont que Joseph fut l'époux de Marie et qu'il fut réputé le père de Jésus-Christ. De là ont découlé sa dignité, sa faveur, sa sainteté, sa gloire.

Certes, la dignité de la Mère de Dieu est si haute qu'il ne peut être créé rien au-dessus. Mais, toutefois, comme Joseph a été uni à la Bienheureuse Vierge par le lien conjugal, il n'est pas douteux qu'il n'ait approché plus que personne de cette dignité suréminente par laquelle la Mère de Dieu surpasse de si haut toutes les

natures créées. Le mariage est, en effet, la société et l'union de toutes la plus intime, qui entraîne de sa nature la communauté des biens entre l'un et l'autre conjoints. Aussi, en donnant Joseph pour époux à la Vierge, Dieu lui donna non seulement un compagnon de sa vie, un témoin de sa virginité, un gardien de son honneur, mais encore, en vertu même du pacte conjugal, un participant de sa sublime dignité.

Semblablement, Joseph brille entre tous par la plus auguste dignité, parce qu'il a été, de par la volonté divine, le gardien du Fils de Dieu, regardé par les hommes comme son père. D'où il résultait que le Verbe de Dieu était humblement soumis à Joseph, qu'il lui obéissait et qu'il lui rendait tous les devoirs que les enfants sont obligés de rendre à leurs parents.

De cette double dignité découlaient d'elles-mêmes les charges que la nature impose aux pères de famille, de telle sorte que Joseph était le gardien, l'administrateur et le défenseur légitime et naturel de la maison divine dont il était le chef. Il exerça de fait ces charges et ces fonctions pendant tout le cours de sa vie mortelle. Il s'appliqua à protéger avec un souverain amour et une sollicitude quotidienne son Épouse et le divin Enfant ; il gagna régulièrement par son travail ce qui était nécessaire à l'un et à l'autre pour la nourriture et le vêtement ; il préserva de la mort l'Enfant menacé par la jalousie d'un roi, en lui procurant un refuge ; dans les incommodités des voyages et les amertumes de l'exil, il fut constamment le compagnon, l'aide et le soutien de la Vierge et de Jésus.

Or, la divine maison que Joseph gouverna comme avec l'autorité du père contenait les prémices de l'Église naissante. De même que la Très Sainte Vierge est la Mère de Jésus-Christ, elle est la Mère de tous les chrétiens qu'elle a enfantés sur le mont du Calvaire, au milieu des souffrances suprêmes du Rédempteur ; Jésus-Christ aussi est comme le premier-né des chrétiens, qui, par l'adoption et la rédemption, sont ses frères.

Telles sont les raisons pour lesquelles le bienheureux Patriarche regarde comme lui étant particulièrement confiée la multitude des chrétiens qui compose l'Église, c'est-à-dire cette immense famille répandue par toute la terre, sur laquelle, parce qu'il est l'époux de Marie et le père de Jésus-Christ, il possède comme une autorité paternelle. Il est donc naturel et très digne du bienheureux Joseph que, de même qu'il subvenait autrefois à tous les besoins de la famille de Nazareth et l'entourait saintement de sa protection, il couvre maintenant de son céleste patronage et défende l'Église de Jésus-Christ.

Vous comprenez facilement, Vénérables Frères, que ces considérations sont confirmées par l'opinion qu'un grand nombre de Pères de l'Église ont admise et à laquelle acquiesce la sainte liturgie elle-même, que ce Joseph des temps anciens, fils du patriarche Jacob, fut la figure du nôtre, et, par son éclat, témoigna de la grandeur du futur gardien de la divine famille.

Et, en effet, outre que le même nom, point dénué de signification, fut donné à l'un et à l'autre, vous connaissez parfaitement les similitudes évidentes qui

existent entre eux : celle-ci d'abord, que le premier Joseph obtint la faveur et la particulière bienveillance de son maître, et que, étant préposé par lui à l'administration de sa maison, il arriva que la prospérité et l'abondance affluèrent, grâce à Joseph, dans la maison du maître ; celle-ci ensuite, plus importante, que, par l'ordre du roi, il présida avec une grande puissance au royaume, et en un temps où la disette des fruits et la cherté des vivres vint à se produire, il pourvut avec tant de sagesse aux besoins des Égyptiens et de leurs voisins, que le roi décréta qu'on l'appellerait le Sauveur du monde.

C'est ainsi que, dans cet ancien patriarcat, il est permis de reconnaître la figure du nouveau. De même que le premier fit réussir et prospérer les intérêts domestiques de son maître et bientôt rendit de merveilleux services à tout le royaume, de même le second, destiné à être le gardien de la religion chrétienne, doit être regardé comme le protecteur et le défenseur de l'Église, qui est vraiment la maison du Seigneur et le royaume de Dieu sur la terre.

Il existe des raisons pour que les hommes de toute condition et de tout pays se recommandent et se confient à la foi et à la garde du bienheureux Joseph.

Les pères de famille trouvent en Joseph la plus belle personnification de la vigilance et de la sollicitude paternelle ; les époux, un parfait exemple d'amour, d'accord et de fidélité conjugale, les vierges ont en lui, en même temps que le modèle, le protecteur de l'intégrité virginale. Que les nobles de naissance apprennent de Joseph à garder, même dans l'infortune, leur dignité ; que les riches comprennent par ses leçons, quels sont les biens qu'il faut désirer et acquérir au prix de tous ses efforts.

Quant aux prolétaires, aux ouvriers, aux personnes de condition médiocre, ils ont comme un droit spécial à recourir à Joseph et à se proposer son imitation. Joseph, en effet, de race royale, uni par le mariage à la plus grande et à la plus sainte des femmes, regardé comme le père du Fils de Dieu, passe néanmoins sa vie à travailler et demande à son labour d'artisan tout ce qui est nécessaire à l'entretien de sa famille.

Il est donc vrai que la condition des humbles n'a rien d'abject, et non seulement le travail de l'ouvrier n'est pas déshonorant, mais il peut, si la vertu vient s'y joindre, être grandement ennobli. Joseph, content du peu qu'il possédait, supporta les difficultés inhérentes à cette médiocrité de fortune avec grandeur d'âme, à l'imitation de son Fils qui, après avoir accepté la forme d'esclave, lui, le Seigneur de toutes choses, s'assujettit volontairement à l'indigence et au manque de tout.

Au moyen de ces considérations, les pauvres et tout ceux qui vivent du travail de leurs mains doivent relever leur courage et penser juste. S'ils ont le droit de sortir de la pauvreté et d'acquérir une meilleure situation par des moyens légitimes, la raison et la justice leur défendent de renverser l'ordre établi par la Providence de Dieu. Bien plus, le recours à la force et les tentatives par voie de sédition et de violence sont des moyens insensés, qui aggravent la plupart du temps les maux pour la suppression desquels on les entreprend. Que les pauvres, donc, s'ils

veulent être sages, ne se fient pas aux promesses des hommes de désordre, mais à l'exemple et au patronage du bienheureux Joseph, et aussi à la maternelle charité de l'Eglise, qui prend chaque jour de plus en plus souci de leur sort.

Conclusion

C'est pourquoi nous promettant beaucoup de Votre autorité et de Votre zèle épiscopal, Vénérables Frères, et ne doutant pas que les pieux et bons fidèles ne fassent volontairement plus encore qu'il ne sera ordonné, Nous prescrivons que, pendant tout le mois d'octobre, à la récitation du Rosaire, au sujet duquel il a été précédemment statué, on ajoute une prière à saint Joseph, dont la formule vous sera transmise en même temps que cette Lettre ; il sera ainsi fait chaque année à perpétuité. A ceux qui réciteront dévotement cette prière, Nous accordons pour chaque fois une indulgence de sept ans et sept quarantaines.

C'est une pratique salubre et des plus louables, établie déjà en quelques pays, de consacrer le mois de mars à honorer, par des exercices de piété quotidiens, le saint Patriarche. Là où cet usage ne pourra pas être facilement établi, il est du moins à souhaiter que, avant le jour de sa fête, dans l'église principale de chaque lieu, un triduum de prières soit célébré.

Dans les endroits où le dix-neuf mars, consacré au bienheureux Joseph, n'est pas fête de précepte, Nous exhortons les fidèles à sanctifier autant que possible ce jour par la piété privée, en l'honneur de leur céleste patron, comme si c'était une fête de précepte.

En attendant, comme présage des dons célestes et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons affectueusement dans le Seigneur, à Vous, Vénérables Frères, à Votre clergé et à Votre peuple, la Bénédiction apostolique.

Prières

Prière du Pape Pie XII (1876-1958)

Ô glorieux Patriarche saint Joseph, humble et juste artisan de Nazareth, qui avez donné à tous les chrétiens, mais spécialement à nous, l'exemple d'une vie parfaite dans le travail constant et dans l'admirable union à Marie et à Jésus, assistez-nous dans notre tâche quotidienne, afin que, nous aussi, artisans catholiques, nous puissions trouver en elle le moyen efficace de glorifier le Seigneur, de nous sanctifier et d'être utiles à la société dans laquelle nous vivons, idéals suprêmes de toutes nos actions. Obtenez-nous du Seigneur, ô notre très aimé protecteur, humilité et simplicité de cœur, goût du travail et bienveillance envers ceux qui sont nos compagnons de labeur, conformité aux divines volontés dans les peines inévitables de cette vie et joie dans leur support, conscience de notre mission sociale particulière, et sentiment de notre responsabilité, esprit de discipline et de prière, docilité et respect à l'égard de nos supérieurs, fraternité envers les égaux, charité et indulgence pour nos subordonnés. Soyez avec nous dans nos moments de prospérité, quand tout nous invite à goûter honnêtement les fruits de nos fatigues ; mais soutenez-nous dans les heures de tristesse, alors que le ciel semble se fermer pour nous et que les instruments du travail eux-mêmes paraissent se rebeller dans

nos mains. Faites que, à votre exemple, nous tenions les yeux fixés sur notre Mère Marie, votre très douce épouse, qui, dans un coin de votre modeste atelier, filait silencieusement, laissant errer sur ses lèvres le plus gracieux sourire ; faites aussi que nous n'éloignons pas notre regard de Jésus, qui peinait à votre établi de menuisier, afin que nous puissions ainsi mener sur terre une vie pacifique et sainte, prélude de celle éternellement heureuse qui nous attend dans le ciel, durant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Oraison

Ô Dieu, qui dans votre ineffable providence avez daigné choisir le bienheureux Joseph pour être l'époux de votre très sainte Mère : faites, nous vous en prions ; que le vénérant comme protecteur sur cette terre, nous méritions de l'avoir pour intercesseur dans le ciel.

Prière des copistes et enlumineurs du haut Moyen-Age, sans doute d'origine anglaise

Apprenez-moi, Seigneur, à bien user du temps que vous me donnez pour travailler, à bien l'employer sans rien en perdre.

Apprenez-moi à tirer profit des erreurs passées sans tomber dans le scrupule qui ronge.

Apprenez-moi à prévoir le plan sans me tourmenter, à imaginer l'œuvre sans me désoler si elle jaillit autrement.

Apprenez-moi à unir la hâte et la lenteur, la sérénité et la ferveur, le zèle et la paix.

Aidez-moi au départ de l'ouvrage, là où je suis le plus faible.

Aidez-moi au cœur du labeur à tenir serré le fil de l'attention.

Et surtout comblez vous-même les vides de mon œuvre, Seigneur!

Dans tout le labeur de mes mains laissez une grâce de vous pour parler aux autres, et un défaut de moi pour me parler à moi-même.

Gardez en moi l'espérance de la perfection, sans quoi je perdrais cœur. Gardez-moi dans l'impuissance de la perfection, sans quoi je me perdrais d'orgueil.

Purifiez mon regard: quand je fais mal, il n'est pas sûr que ce soit mal, et quand je fais bien, il n'est pas sûr que ce soit bien.

Seigneur, ne me laissez jamais oublier que tout savoir est vain sauf là où il y a du labeur, et que tout labeur est vain sauf là où il y a amour, et que tout amour est vain qui ne me lie à moi-même, aux autres et à vous, Seigneur!

Enseignez-moi à prier avec mes mains, mes bras et toutes mes forces.

Rappelez-moi que l'ouvrage de mes mains vous appartient et qu'il m'appartient de vous le rendre en le donnant ; que si je le fais par goût du profit, comme un fruit oublié je pourrirai à l'automne ; que si je le fais pour plaire aux autres, comme la fleur de l'herbe je fanerai au soir ; mais si je le fais pour l'amour du Bien, je demeurerai dans le Bien ; et le temps de faire bien et à votre Gloire, c'est tout de suite. Ainsi soit-il.